



## 1-4 : Réaliser une étude pour la pose de capteurs solaires thermiques / panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics.



*Objectif de l'Agenda 21 de Feigères :*  
Améliorer la gestion de l'énergie.

**Personnes ressources : Commission Bâtiments et espaces verts (JC Rey, S Missillier, B Mayoraz), Vincent Baudoin, Françoise Moreau, Bernard Van Issum**

### Contexte

Les bâtiments publics (Mairie, école, salle polyvalente) accueillent du public tous les jours que ce soit des enfants, des agents municipaux, des membres d'associations... La commune n'a pas recours aux énergies renouvelables. Globalement le coût annuel de la consommation d'électricité dans ces trois bâtiments tend à s'accroître avec une légère baisse pour les années 2006/2007.

### Description de l'action

Réaliser une étude pour la pose de capteurs solaires thermiques et / ou de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics.

Dans un deuxième temps, pour le photovoltaïque étudier la possibilité soit de réaliser une construction financée par la commune soit de passer par une location.

### Objectifs poursuivis par l'action

- ✓ Réduire la facture énergétique et la production de GES, et dans le cas des panneaux photovoltaïques revendre l'électricité.
- ✓ Permettre à la Municipalité de montrer l'exemple dans le domaine des énergies renouvelables.

### Contribution de l'action aux objectifs de développement durable

#### Couleur

Environnement  Réduire la consommation énergétique.

Economie  Réaliser des économies financières.

Social  Montrer l'exemple.

### Contribution de l'action aux finalités de développement durable de Feigères et du MEEDDM

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.

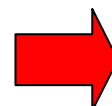
Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources.

Epanouissement de tous les êtres humains et amélioration de la qualité de vie.

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations.

Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Etat d'avancement du projet au moment de la définition de l'action	Coût	Importance de l'action par rapport aux objectifs de développement durable
<input type="checkbox"/> Pas engagé	<input type="checkbox"/> < à 1 000 euros	<input checked="" type="checkbox"/> Très importante
<input checked="" type="checkbox"/> En cours	<input checked="" type="checkbox"/> < à 10 000 euros	<input type="checkbox"/> Assez importante
<input type="checkbox"/> Avancé	<input type="checkbox"/> < à 100 000 euros	<input type="checkbox"/> Peu importante
	<input type="checkbox"/> > à 100 000 euros	<input type="checkbox"/> Pas importante



### Priorité de l'action

- Très prioritaire
- Assez Prioritaire
- Peu prioritaire
- Pas prioritaire

### Elaboration prévisionnelle de l'action

Spécification de l'action	Budget
<p>A faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- répertorier les bâtiments publics ayant un toit exposé plus ou moins au sud</li> <li>- quantifier les consommations en eau chaude sanitaire pour chacun de ces bâtiments, afin de déterminer la surface des capteurs solaires</li> <li>- choisir le ou les fournisseurs (pourquoi pas localement, ex : Clipsol à Aix les Bains)</li> <li>- Choisir ou non de faire intervenir Prioriterre pour l'étude de l'action, sinon :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- effectuer un appel d'offre pour l'installation</li> <li>- faire des demandes de subventions</li> <li>- calculer le retour sur investissement</li> </ul> </li> </ul> <p>Planning dates clés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identification des tâches à effectuer en mars 2010 :               <ul style="list-style-type: none"> <li>-capteurs thermiques : recenser les bâtiments concernés</li> <li>-capteurs photovoltaïques : faire valider ou non l'action par le conseil municipal selon la pertinence du projet</li> </ul> </li> </ul>	<p style="text-align: right;">coût global: 10 000 €</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Autofinancement : oui</li> <li>✓ Financements extérieurs : subventions par le biais de l'Ademe, du Conseil régional, du Seleq</li> </ul>
	Partenaires
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Prioriterre</li> <li>✓ Ademe</li> <li>✓ Conseil Régional</li> <li>✓ Commission Bâtiment</li> <li>✓ SELEQ 74</li> </ul>
Contraintes / risques	Faisabilité
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Action difficile à concrétiser sans l'aide d'organismes spécialisés comme Prioriterre. Le service est payant mais subventionné par l'ADEME et le Conseil Régional.</li> <li>- La pertinence du projet photovoltaïque n'est pas encore établie : cet équipement ne devrait-il pas être réservé, d'un point de vue rendement énergétique, aux bâtiments basse ou très basse consommation ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Très faisable</li> <li><input type="checkbox"/> Faisable</li> <li><input type="checkbox"/> Peu faisable</li> <li><input type="checkbox"/> Pas faisable</li> </ul>
Commentaires / remarques du Conseil municipal	Décision du Conseil municipal
	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Validée</li> <li><input type="checkbox"/> Rejetée</li> <li><input type="checkbox"/> Reportée</li> </ul>

### Statut de l'action lors de la réunion Comité 21 du....

	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Abandonnée</li> <li><input type="checkbox"/> En cours</li> <li><input type="checkbox"/> Terminée</li> <li><input type="checkbox"/> A pérenniser</li> <li><input type="checkbox"/> Reportée</li> </ul>
--	---

***Suivi de l'action***

<b><i>Intitulé et description des indicateurs de suivi</i></b>	<b><i>Valeur initiale</i></b>	<b><i>Valeur courante</i></b>	<b><i>Valeur objectif</i></b>
Nombre de bâtiments concernés		3	
Relevés des consommations			
Production annuelle d'électricité verte (MWh)			

***Représentation graphique***

Représentation sous forme de « camembert » montrant les différents postes de consommations énergétiques.

<b><i>Date</i></b>	<b><i>Etapas de réalisation / Description de l'action</i></b>
Mars 2010	Débatte de la pertinence environnementale et économique de l'installation de capteurs photovoltaïques
Mars 2010	Faire le choix ou non du soutien et de l'expertise de Prioriterre
Mars 2010	Répertorier les bâtiments publics susceptibles de recevoir des capteurs thermiques et éventuellement photovoltaïques
Automne 2010	Signature de la convention avec Prioriterre
Avril 2011	Report de l'étude à la suite de la modification des tarifs de rachat EDF
Janvier 2012	Relancer Prioriterre pour élaborer une étude sur les panneaux solaires à mettre en place en salle polyvalente pour faire de l'eau chaude.